

Seminario Euromediterráneo Forum UNESCO "Universidad Y Patrimonio"
Lisboa, (Portugal) 20 - 22 junio 2002

DECLARACIÓN DE LISBOA

Les participants des universités d'Andorre, d'Algérie, d'Espagne, de France, d'Italie, du Liban, du Portugal et de Tunisie, réunis à l'occasion du Séminaire Euro-méditerranéen de Forum UNESCO - Université et Patrimoine à l'université Lusiada de Lisbonne (Portugal) du 20 au 22 juin 2002, à l'occasion des activités prévues pour le 30ème Anniversaire de la Convention du patrimoine mondial (1972-2002) et pour l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel (2002), considérant que :

- les projets dirigés par les étudiants dans le cadre du réseau Forum UNESCO - Université et Patrimoine ne peuvent être accordés que s'ils sont soutenus financièrement par les institutions, aussi bien universitaires qu'internationales ;
- la terminologie relative au patrimoine utilisée dans les différents domaines de la connaissance et de la pratique est encore mal codifiée. De même, les fiches d'inventaires ou d'interventions manquent d'homogénéité ;
- les systèmes régionaux de bourses (comme par exemple les bourses Erasmus de l'Union Européenne) devraient être élargis à tout le bassin méditerranéen ou faire l'objet d'un système spécifique d'échange entre les universités de cette zone ;

- le réseau Forum UNESCO - Université et Patrimoine a besoin d'améliorer la communication avec les étudiants concernés par le réseau ;
- le Forum UNESCO - Université et Patrimoine doit être structuré par thèmes afin que les étudiants participants, le Siège de Forum UNESCO - Université et Patrimoine et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO puissent préparer ensemble les rencontres, les recherches et les monographies ou publications sur ces sujets ;
- les recteurs impliqués doivent manifester un engagement institutionnel envers Forum UNESCO - Université et Patrimoine en signant un accord confirmant leur volonté.

Par conséquent, les participants au Séminaire Euro-méditerranéen recommandent vivement que:

- les universités de Forum UNESCO - Université et Patrimoine plaident pour le réseau auprès des institutions concernées afin que celles-ci prévoient dans leur programme et dans l'enveloppe de l'UNESCO un budget suffisant permettant la participation des étudiants de Forum UNESCO - Université et Patrimoine aux projets du réseau ;
- le Comité du patrimoine mondial inscrive à son budget les moyens nécessaires pour permettre au réseau Forum UNESCO - Université et Patrimoine de contribuer au bon fonctionnement du réseau ;
- le réseau Forum UNESCO - Université et Patrimoine forme un groupe de travail, en concertation avec les universités de Venise, de Trieste et Lusiada, chargé d'uniformiser et codifier la terminologie utilisée (glossaire encyclopédique) et de standardiser les fiches d'inventaires et d'interventions.
- les professeurs du réseau fassent connaître ce dernier à leurs étudiants et que ceux-ci, une fois informés, puissent être à leur tour les porte-parole du réseau ;
- Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en concertation avec le Siège de Forum UNESCO - Université et Patrimoine, prépare un projet de

liste par sujets, que les étudiants adhérant au réseau recevront. Une fois complétée, cette liste servira de point de départ pour la réflexion et l'action centrée sur un sujet, au sein du réseau. Cette structuration thématique du réseau devra entrer en vigueur à partir de 2003.

- Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en concertation avec le Siège de Forum UNESCO - Université et Patrimoine, rédige le texte de l'accord qui sera proposé en 2003 et signé par les recteurs du réseau, afin de concrétiser l'engagement institutionnel de leur université envers le réseau.

Lisbonne, le 22 juin 2002